

10 novembre 2025



SIGNALEMENT - TRAITEMENT

FRELONS ASIATIQUES

La chute des feuilles à cette période permet de dévoiler les nids de frelons.

Si vous localisez un nid sur un terrain communal, merci de faire le signalement à la mairie.

Si le nid se situe sur une propriété privée (la mairie n'ayant pas le droit d'intervenir sur un domaine privé), le propriétaire devra contacter un professionnel pour faire traiter dans les plus brefs délais le nid en question.

Depuis début novembre 2025, un particulier peut bénéficier d'une aide de 50 € de la part de la mairie, il suffit de déposer en mairie une facture **acquittée** mentionnant bien le **nom de l'espèce (frelons asiatiques)** et vous recevrez 50 €.

De même si vous appelez un professionnel qui a signé la Charte de Bonnes Pratiques Frelons à Pattes Jaunes, vous pourrez prétendre à une aide supplémentaire de 50 €. Il vous suffira **AVANT LE 31 DECEMBRE 2025** de compléter le formulaire que vous trouverez sur le site FREDON : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/>

Ci dessous coordonnées des professionnels en Haute Saône

Le plus proche de notre commune (mais pas dans la liste FREDON)
FB 3D 40 Le Prédurupt - 70220 FOUGEROLLES 06 69 61 52 65

Dans la liste FREDON les spécialistes ayant signé la chartre :
GRENOT 3D SERVICES - 70110 GOUHENANS 06 30 34 20 49
R3D - 70360 TRAVES 06 84 68 32 06
SOS MULTISERVICES 70 - 70180 VAITE 06 30 01 57 20
SOS NUISIBLES 70 - 70700 GY 06 19 55 94 48
STOP GUEPES 70 - 70000 ECHENOZ LA MELINE 06 73 85 97 96

Pour éradiquer ce phénomène qui décime nos colonies d'abeilles, chacun doit prendre ses responsabilités et agir, c'est le seul moyen que nous avons de gagner cette lutte.